SITE DE LA LIVETTAZ

Votre avis compte !

BALADE URBAINE ET ATELIERS

Compte rendu du 25 octobre 2023

Bassens Savoie

+ d'infos sur
www.bassens-savoie.fr/grands-projets

Introduction

Cette balade urbaine a été organisée par la commune de Bassens, dans le cadre du grand projet d'évolution du site de la Livettaz. Elle a été animée par l'atelier d'Architecture et d'Urbanisme TGTFP et l'Atelier des Cairns, paysagiste, recrutés au printemps 2023 pour réaliser l'étude pré-opérationnelle de définition du Grand Site de Livettaz, ainsi que par l'Agence Alpine des Territoires (Agate) vient en appui sur la concertation, tout au long de la démarche. Menée sur une année, cette étude pré-opérationnelle de définition, qui comprend un diagnostic, doit établir différents scénarios d'aménagement du Grand site de Livettaz. Compte tenu des enjeux, la commune a décidé d'étendre le périmètre de réflexion au-delà du site de la Livettaz, pour proposer un aménagement cohérent, comprenant le Chef-lieu, La Plaine et le Nord du CHS. Le but : réaliser un aménagement cohérent, avec des espaces paysagers ouverts tout en respectant le patrimoine historique. Cette étude s'inscrit dans la continuité :

- D'un plan de circulation, mené par l'agence ARTER
- Du Schéma directeur des équipements publics et de l'analyse des besoins en commerces et santé, menés par AGATE (en charge également de la concertation).
- Du plan de valorisation patrimonial du site historique de la Livettaz, mené par l'agence INCA.

Cette balade urbaine fait suite à une réunion publique d'informations qui a réuni le 5 mai 2023 une centaine de personnes et permis de faire un point complet sur le projet d'évolution du site de la Livettaz et ses enjeux dans les 5 prochaines années.

Elle fait partie de plusieurs temps de concertation avec les habitants : des réunions publiques (à la fin du diagnostic et au moment des scénarios), ainsi qu'une autre balade urbaine sur la phase de scénarios.

L'objectif de cette balade urbaine est de recueillir les vécus et les ressentis des habitants de la commune (diagnostic « sensible ») sur les points remarquables du site et de ses alentours, afin d'alimenter et d'enrichir le diagnostic de l'étude en cours.

Programme de la balade urbaine et des ateliers
16h : introduction
16h15 à 17h45 : démarrage de la balade autour de 2 parcours thématiques au choix :
- Un parcours 1 consacré aux espaces patrimoniaux et culturels
- Un parcours 2 consacré aux espaces verts, récréatifs et de bien-être

17h : L'animation d'un groupe de travail - Parcours 3 - (en parallèle des deux parcours) avec les participants ne pouvant pas ou ne souhaitant pas faire l'ensemble de la balade urbaine
17h45 / 18h30 : Ateliers participatifs de restitution des échanges de la balade urbaine et du groupe de travail

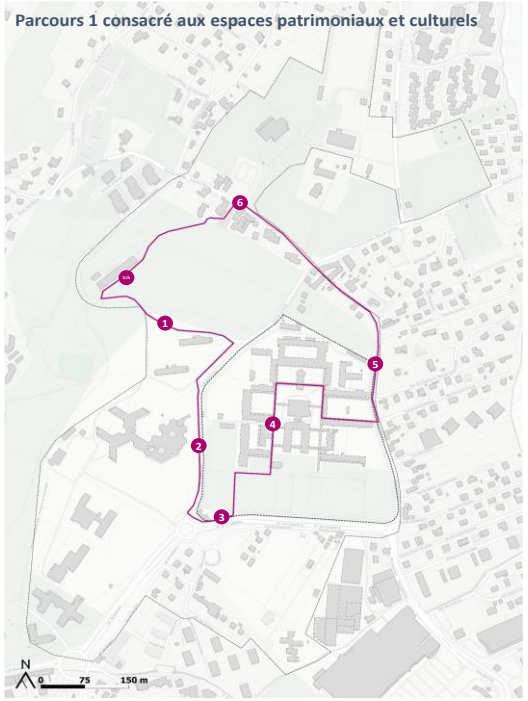

Parcours 1 : espaces patrimoniaux et culturels

Départ arrivée à la Ferme de Bressieux : introduction

<u>Arrêt 1 :</u> L'histoire de la Ferme de Bressieux - Quelle pratique de ce chemin d'accès à la mairie ? Vue panoramique sur le plateau de l'église. / La prairie, quel usage actuel ?

Certains participants viennent régulièrement sur ce secteur. Ils apprécient le calme la verdure les arbres le paysage. Ce secteur est particulièrement marqué par l'ouverture sur le paysage. On peut y admirer les montagnes alentours et on a une vue magnifique sur la croix du Nivolet, qui est emblématique. C'est un secteur qui se prête à une scénographie agréable/apaisante. Il faire penser à un paysage de carte postale.

Dans le champ on peut voir des hérons qui viennent tous les jours. On y retrouve aussi des vaches et tout ça à proximité de l'école, c'est vraiment un plus pour les enfants. Il faut absolument conserver cet espace et éviter de construire dessus.

Depuis ce point on observe la ferme de Bressieux qui est un bâtiment magnifique et qui permet de masquer le chantier en cours qui est à l'arrière. Là où ils construisent des logements aujourd'hui il y avait avant des friches riches en biodiversité… cette biodiversité a disparu avec le chantier.

En ce qui concerne le chemin d'accès à la ferme de Bressieux c'est un chemin agréable à emprunter à pied cependant en vélo c'est plus compliqué, l'aménagement n'est pas encore stabilisé.

<u>Arrêt 2 :</u> L'avenue de Bassens, un des axes historiques, quel ressenti aujourd'hui ? / L'ouverture du site : l'accès principal actuel des piétons ?

L'avenue de Bassens est très fréquentée par les voitures. De nombreux participants passe par là en voiture c'est un axe central de la commune. Surtout les habitants des Monts n'ayant pas d'accès aux bus sont obligés de se déplacer en voiture en empruntant l'avenue de Bassens. Cet axe est d'ailleurs saturé à certains moments de la journée et si de nombreux logements sont amenés à voir le jour sur ce secteur il faudra absolument trouver une solution pour ces déplacements, mais aussi pour les déplacements mode doux. Il y a un flux important de véhicules sur cet axe, ce qui rend les déplacements mode doux peu agréables. La plupart des déplacements piétons/vélos se font derrière le mur, côté parc, afin d'éviter cette forte circulation.

Certains participants utilisent le vélo et indique qu'il y a des discontinuités importantes sur ce secteur on est obligé de passer d'un côté du mur puis de l'autre et à certains endroits les pistes cyclables n'existent plus (on pense par exemple à l'arrivée sur le croisement rue centrale avenue de Bassens).

De nombreux échanges ont eu lieu autour du mur le mur sur cet axe est vu par de nombreux participants comme une sécurité comme une barrière face au bruit une préservation d'une zone de quiétude. Ce mur fait partie du patrimoine du CHS et donc du patrimoine de la commune de nombreux participants pensent qu'il faut le préserver. Une personne indique d'ailleurs que ce mur a été abaissé afin d'ouvrir le parc sur l'extérieur. Cet acte symbolique avec pour objectif de donner le droit de cité aux patients, en leur permettant de voir ce qu'il se passe à l'extérieur du centre.

Une personne du groupe pose toutefois la question de l'intérêt de ce mur qui représente aujourd'hui une rupture dans les déplacements elle se demande s'il est nécessaire car il induit forcément de séparer les déplacements. Des réflexions ont émergé : peut-on par exemple conserver une allée voiture d'un côté et une allée spécifique mode doux transport en commun de l'autre, de manière à conserver le mur tout en facilitant les déplacements tout modes? Ou encore peut-on prévoir une route montante d'un côté du mur et une route descendante de l'autre? À ces réflexions certains indiquent que ce mur permet de limiter les nuisances et donc qu'il semble pertinent de ne pas entraver cette quiétude en amenant des véhicules à l'intérieur du parc.

Le mur a aussi un intérêt en matière de ruissellement des eaux de pluie.

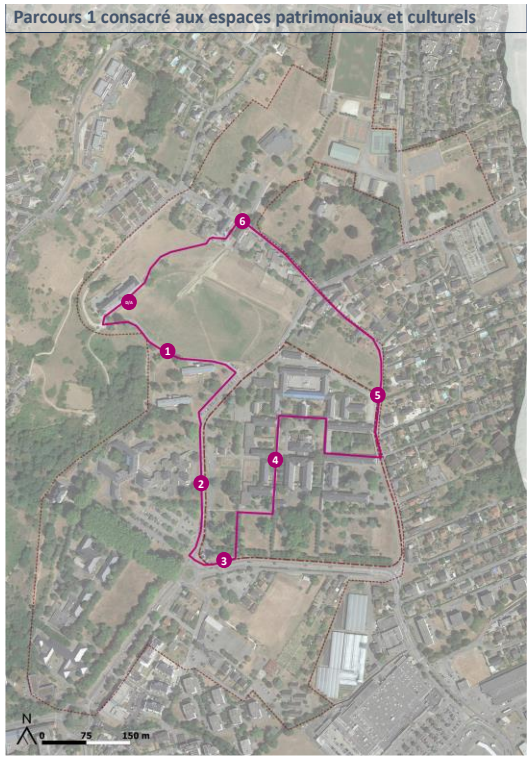

Parcours 1 : espaces patrimoniaux et culturels

<u>Arrêt 3 :</u> L'entrée principale du site Livettaz/ L'av. de Longefand, que représente-elle ? / Quelle pratique pour les piétons et cyclistes ? / La continuité du mur et la présence de l'ancien mur

Ce secteur est bruyant, car il y a beaucoup de voitures. C'est un axe majeur de la commune, localisé entre 2 murs d'un côté le mur du CHS de l'autre le mur de Longefand. Cet axe bien qu'aménagé pour les voitures, les vélos et les piétons est surtout emprunté par les voitures. Les participants indiquent que quand ils sont à pied ils passent de l'autre côté du mur pour se réfugier dans le parc qui est beaucoup plus calme et sécuirsant. Les cyclistes indiquent quant à eux qu'ils utilisent quand ils peuvent plutôt la contre allée de Longefand qui est beaucoup plus adaptée et sécurisante.

Ici aussi les participants indiquent qu'il y a des discontinuités importantes pour les vélos.

Une personne du groupe indique qu'il serait intéressant d'avoir un parking relais sur ce secteur avec des traversées sécurisées.

<u>Arrêt 4 :</u> Le parc, quelles pratiques ? / Le site du CHS, quelle mémoire et quelle histoire de ce lieu pour les habitants ? / Les galeries, quelles pratiques ? / Dans quelles conditions, y habiteriez-vous ?

Plusieurs participants indiquent qu'ils utilisent les cheminements du parc pour se déplacer ils traversent le parc par les chemins les coursives car c'est un secteur agréable. C'est plus un lieu de passage qu'un lieu où on s'arrête. Il arrive que des personnes pique-nique là, que les enfants jouent dans le parc ou fassent du vélo. Toutefois, il semble que ce parc soit sous-utilisé, du fait qu'il évoque encore un espace privé appartenant au CHS (présence des murs notamment). L'ouverture des murs a en partie contribué à ouvrir le site sur l'extérieur en enlevant la peur vis-à-vis de ce qu'il se passe dans le CHS ou encore en permettant à la population de se déplacer librement sur ce site.

Plusieurs souvenirs sont évoqués sur ce secteur du CHS, quelqu'un évoque une garde d'enfant qui s'effectuait ici avec des enfants qui jouaient au vélo dans le parc, une autre personne indique qu'elle a travaillé là et que les cours intérieurs sont magnifiques C'est d'ailleurs un lieu parfait pour des photos de mariage, une autre personne indique d'ailleurs que de nombreux mariages ont lieu ici et que le premier a été effectué en 2004. D'ailleurs, beaucoup de personnes viennent faire leurs photos de mariage ici, le décor s'y prête bien.

Ce secteur évoque une certaine scénographie c'est un lieu magnifique un lieu de vie des films sont parfois tournés ici virgule le soir avec la brume on pourrait se croire dans un film à suspense. Les coursives évoquent un véritable labyrinthe et les bâtiments bas permettent d'avoir une vue dégagée sur le ciel et le paysage.

De nombreuses discussions ont eu lieu autour de la chapelle. Les participants sont d'accord sur le fait de dire que ce site est symbolique et devrait rester un lieu ouvert à tous. Une personne du groupe dit que les patients étaient séparés : homme (dans les bâtiments à gauche) et femme (dans les bâtiments à droit); ils venaient à la chapelle pour se rencontrer, et non pas pour prier, il y a eu beaucoup de naissances. Cette chapelle n'a jamais été ouverte à tout le monde. Toutefois, ils ne sont pas tous d'accord sur le type d'usage que cette chapelle devrait revêtir à terme. Plusieurs propositions ont été évoquées : garder sa vocation de lieu de culte (si le futur centre-ville de Bassens se délocalisait ici, alors cette chapelle pourrait retrouver sa vocation de lieu de culte principal de la commune et les autres églises pourraient avoir une autre vocation)/ autre proposition, la désacraliser pour en faire un lieu culturel accessible à tous.

Un arrêt complémentaire a été demandé sur le bâtiment Cerise. Des représentants de la LPO ont indiqué que sur ce bâtiment il y a des Martinets noirs qui nichent et qu'il est donc important de prendre en compte cette biodiversité dans le projet. C'est indispensable de les prendre en compte dans les phases de chantier.

Parcours 1 : espaces patrimoniaux et culturels

<u>Arrêt 5 :</u> La rue Centrale, un des axes historiques, quel ressenti aujourd'hui ? / La présence du mur haut ? / Le futur aménagement du site nord du CHS pour créer une porosité et une connexion avec le quartier ?

Lors de cet arrêt de nombreuses discussions ont eu lieu autour de la question du mur. Trois habitants du quartier Terraillet présents ont exprimé l'intérêt de conserver le mur. Ils veulent conserver le mur car il est rassurant. Tant que le mur est là il est impossible de renforcer la circulation automobile sur ce secteur et donc la tranquillité du quartier est assurée point avec l'arrivée de nouveaux logements sur le CHS, l'importance de ce mur est renforcée. Ils ne veulent pas qu'on démolisse le mur pour créer des voiries pour les futurs habitants du site de la Livettaz qui vont générer le trafic et nuire la tranquillité du quartier.

Certains participants indiquent toutefois que sur cette route il est compliqué de circuler à pied ou à vélo tellement elle est étroite. Et le marquage au sol discontinu n'est pas rassurant pour piéton et cycliste. Les mobilités douces se font plutôt à l'intérieur du CHS de l'autre côté du mur, lorsque cela est possible. Mais sur la partie nord de la rue centrale la circulation à pied se fait sur la route et les aménagements sont aujourd'hui inadapté aux mobilités douces.

Sur cet axe ce n'est pas tellement le mur en tant que tel qui est important mais la tranquillité et l'apaisement de la circulation pour les personnes qui habitent le quartier. Les participants indiquent qu'ils ne veulent pas que cet axe devienne un axe de grande circulation avec l'arrivée des nouveaux logements. Ils ont obtenu il y a plusieurs années, que cet axe passe en sens unique et cela est un vrai plus pour la tranquillité du quartier.

<u>Arrêt 6 :</u> La rue Eglise, un des axes historiques, quel ressenti aujourd'hui ? / Les bâtiments historiques et l'aménagement des abords / Le belvédère, grand paysage

La remontée de la rue centrale et de la rue de l'église pour aller vers l'arrêt 6 a permis de mettre en avant le manque d'aménagements en faveur des mobilités douces. La voirie est étroite et lorsqu'il y a de la circulation c'est très inconfortable pour le piéton d'être là. Le carrefour de la rue centrale / avenue de Bassens apparaît comme un point noir en matière d'aménagements pour les mobilités douces, notamment pour les vélos, car à cet endroit les pistes cyclables n'existent plus.

La place des enfants sur l'arrêt 6 est perçu comme la place du village : « ici c'est le village » dit un participant. À la sortie de l'école on retrouve beaucoup d'enfants et de parents sur cette place. C'est un lieu de rencontre et aussi un lieu tranquille pour que les enfants puissent jouer. Les mariages se déroulent ici et les enterrements aussi. Le week-end on voit aussi des gens qui viennent se poser pour admirer la vue, il y a depuis ici un beau panorama et d'ailleurs on retrouve sur ce secteur une forte concentration du patrimoine architectural de la commune. On y entend aussi les oiseaux. À proximité on trouve des jardins partagés. On se situe aussi à 2 pas de la salle des fêtes et des équipements sportifs, c'est un vrai lieu de vie. L'école située sur ce secteur épouse parfaitement le relief c'est intéressant, ces bâtiments mériteraient d'être conservés.

Il y a eu sur ce secteur un essai de marché les lundis mais cela n'a pas fonctionné, c'est dommage.

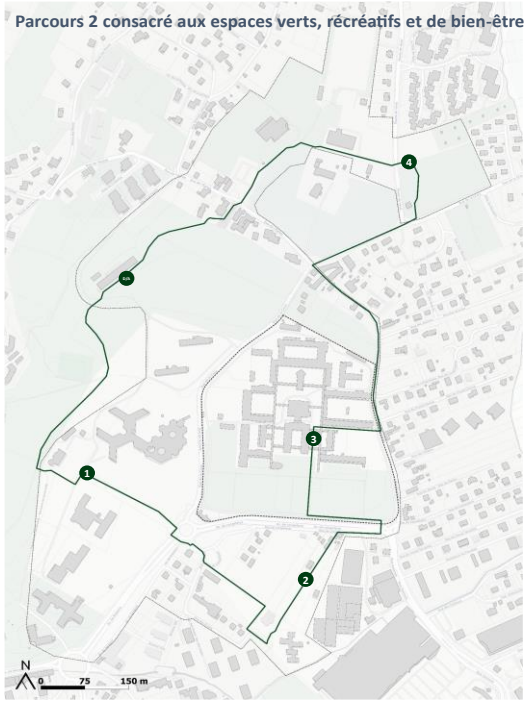

Parcours 2 : espaces verts, récréatifs et de bien-être

<u>Départ arrivée à la Ferme de Bressieux</u> : introduction / Le grand paysage

Les participants s'accordent à dire que le belvédère est grandiose puisqu'il donne sur un paysage magnifique (massifs des Bauges et de Belledonne). Le panneau de lecture du paysage mériterait presque d'être déplacé au niveau de la ferme de Bressieux pour davantage de pédagogie.

<u>Sentier :</u> Comment utilisez-vous les sentiers ?

Le sentier qui chemine vers le château de Bressieux est très intéressant (pour son côté nature) pour l'association Activ'Athlon qui l'utilise pour ses entrainements de trail; d'autres usagers pratiquent également le sentier pour de la randonnée/balade plus classique. Le Parcours de santé (sur le terrain du CHS) est pratiqué mais mériterait une rénovation. D'une manière générale, l'accès menant au château de Bressieux est à préserver (même si privatisation du château).

<u>Arrêt 1 - Château de Bressieux / Alignement des platanes</u> : Quelle présence de l'eau dans le paysage ?

Certains participants semblent découvrir la source de la Colombe, qui a une vigueur remarquable, derrière le château de Bressieux et mériterait davantage de mise en valeur.

L'attachement au patrimoine végétal (alignement de platanes du château de Bressieux et parc, site de Livettaz ,…) semble unanime chez les participants : le patrimoine végétal, « îlot de fraicheur » et bien être, est indispensable en milieu urbain. Bassens est une des rares communes de l'agglomération disposant d'un tel patrimoine végétal.

Les participants sont également attachés au fait de conserver un accès public au Château de Bressieux, y compris lorsque l'école de musique aura déménagé, celui-ci fait partie de la vie de la commune : concert de l'école de musique dans la cour du château, photos de mariage, lieu de balade et de contemplation, …

<u>Arrêt 2 - Le potager</u> : Quels liens et connexion avec le site Livettaz ? quelle connexion avec la zone commerciale ? / Cultiver en ville : est-ce que la présence de jardin potager semble nécessaire pour vivre à Bassens ? Quelle fréquentation du site ?

Les participants soulignent l'importance et l'intérêt (paysager, nourricier, loisir, sociétal, …) des jardins à Bassens, avec 3 sites et 3 associations dynamiques (réunions et évènements communs). Une 15aine de personnes est sur listes d'attentes (dont de nombreux jeunes); l'offre créé la demande. Le cheminement qui traverse le jardin est une connexion, un raccourci naturel entre le site de Livettaz et la zone commerciale du Pradian

Les participants soulignent l'intérêt du terrain de sport de Longefand, très fréquenté par les jeunes et les familles qui ont besoin d'espaces sportifs, de détente, de jeux et de bien-être.

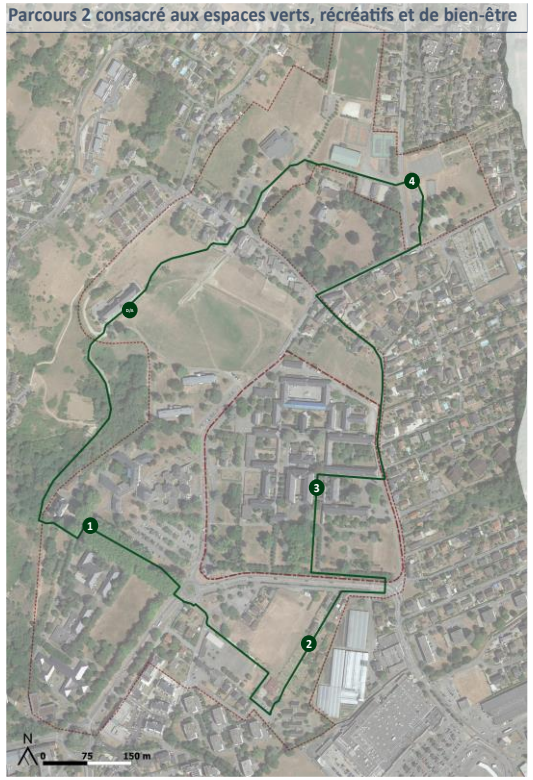

<u>Arrêt 3 - Galerie Livettaz</u> : Allez-vous dans le parc ? Quelles pratiques ? / Les galeries : quelles pratiques ? / Par où passez-vous pour venir dans le site ? Franchissez-vous le mur d'enceinte ?

<u>Les pratiques /usages actuels sur le site</u> : selon les participants, c'est un **lieu encore fermé** pour certains habitants, marqué par l'image d'ancien « asile »; des habitants ignorent même que le lieu est accessible, ouvert et visitable (« je suis venu pour la 1ère fois lors des journées du patrimoine », « je ne savais pas que c'était ouvert! »); Pour d'autres habitants, c'est **un lieu de visite, de promenade** régulier (« c'est la balade du soir de Noël », « on emmène régulièrement nos amis »). **Le mur d'enceinte** tombé dans les années 80 a marqué l'ouverture du site qui n'avait alors qu'une seule entrée.

<u>Le Parc</u> : **L'attachement au parc** est très fort. Sa conservation et sa préservation constituent une demande forte, quels que soient les futurs aménagements et usages su site (logements, équipements publics, activités économiques, …), cet «îlot de verdure » est le garant d'un « bien-être » . En revanche, le Parc n'est pas un lieu de pratiques sportives.

<u>Les galeries</u> : elles sont protégées. Elles contribuent à l'intérêt esthétique et pratique du site (balade) selon les participants.

<u>Les usages et fonctions futurs du site</u> : différentes hypothèses d'évolutions du site sont discutées avec les participants, bien conscients de l'équilibre économique à trouver pour la commune qui a acquis le site (besoin d'activités « lucratives » et d'une mixité de fonctions), tout en préservant sa qualité (galeries, végétation et cœur du site) :

- du logement : celui-ci ne doit pas être construit au détriment du parc. Certains participant évoquent également le risque de trop construire autour du site de Livettaz pour compenser le fait de préserver celui-ci; la problématique est également de créer du logement qualitatif tout en favorisant la mixité sociale.

- des activités économiques : **le commerce de proximité** est évoqué, mais l'équilibre économique risque d'être difficile pour des commerçants indépendants; d'ailleurs, le lieu se prête-t-il à l'implantation de commerces (à l'image de bourgs fortifiés très commerçants – Ex : Uzès)? De même, un **marché de plein air** a-t-il sa place dans un tel lieu (sachant que plusieurs marchés existent dans les communes voisines)? Le **regroupement de professionnels de santé** est également évoqué (en lien avec l'identité et la vocation médicale historique du site), mais la construction du bâtiment « l'Amiral » à l'entrée de Bassens a déjà joué ce rôle. L'implantation d'un hôtel haut de gamme , respectant l'identité du lieu est discuté (type « Petit hôtel confidentiel » à Chambéry). Certains participants proposent d'attirer les sièges de grandes sociétés qui pourraient être intéressées par l'image qualitative du lieu et l'environnement propice au travail qui s'y dégage.

<u>Arrêt 4 – équipements sportifs / Skatepark</u> : Quels équipements utilisez-vous ? Quels usages peuvent-être renforcés ? / Quelles activités imaginez-vous demain dans le site de Livettaz que l'on ne peut faire ailleurs ?

Le skate-park est très utilisé et très apprécié des jeunes de la commune et du territoire de Grand Chambéry; c'est même un équipement intergénérationnel. Le gymnase est saturé, l'espace Colombe est également bien occupé. Il est rappelé que la construction du nouveau groupe scolaire ne fait pas partie de l'étude de la maitrise d'œuvre urbaine.

Le groupe s'accorde sur le fait qu'un équilibre entre les quartiers de Bassens en termes d'équipements doit être trouvé afin de ne pas tout concentrer au chef-lieu, notamment pour fluidifier les flux de circulation, mais également pour avoir une pluralité d'activités répondant aux différents âges de la vie, en ménageant une certaine proximité (complémentarité entre les équipements). Les relations pédestres entre le bas et le haut de la commune doivent être valorisées.

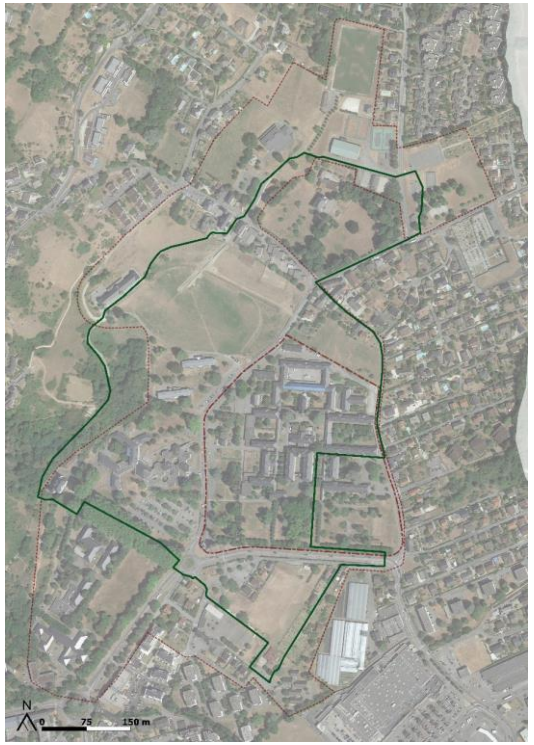

Parcours 3 : groupe de travail - témoignage des participants sur le Grand Livettaz (vécu, ressenti)

Témoigner d'un « souvenir du futur » par rapport à un lieu du Grand site : Réflexion personnelle d'un souvenir du futur / Débriefing collectif (autour des lieux, des émotions, des contextes, …)

Réflexion personnelle d'un souvenir du futur :

1er souvenir : *C'est le souvenir d'une personne qui vit sur le site, au sein d'un des anciens pavillons de l'hôpital.*

Elle se voit vivre dans un habitat partagé, les anciens pavillons ont été très bien rénovés avec une connotation très écologique : les bâtiments sont autonomes en énergie, les rénovations ont été réalisées avec des matériaux très qualitatifs. Il y a des jardins partagés, et une pratique du maraichage. Il y a un tiers lieu dédié à la culture, dans lequel elle peut venir. Il y a aussi des patients du CHS qui viennent dans ce lieu.

Elle est venue habiter ici car elle était intéressée par la notion d'habitat partagé, et parce que le lieu est exceptionnel. La nature est déjà là, l'architecture est belle, tout est déjà là.
Sa journée idéale est de jardiner dans son jardin au pied du pavillon, ou de faire du maraichage partagé, pas forcément sur le site même mais à proximité. Elle passe du temps également durant ses journées à faire du bénévolat dans des activités solidaires. Le site de Livettaz représente un lieu du vivre ensemble.

2ème souvenir : *C'est le souvenir d'une personne qui vient se promener au sein du parc de Livettaz.*

Il se voit venir dans ce parc, qui est un beau lieu de promenade en famille. C'est un lieu apaisé et agréable. Il est facile de s'y déplacer.
Le souvenir de l'ancien hôpital psychiatrique est toujours là, il a été bien préservé. Les bâtiments ont changé de vocation mais on devine encore l'atmosphère qui régnait autrefois dans ces lieux. On peut ainsi raconter à ceux avec qui on est venu à quoi servait ce site, le montrer.
Il imagine voir un établissement scolaire dans le site, à côté du parc, un lieu en lien avec de la transmission, un rapport à l'histoire. Il y a peu de logements, en tout cas ils ne sont pas au contact des parties les plus belles des lieux, qui restent accessibles au public, car le site a été aménagé afin qu'il ne soit pas trop privatisé.

3ème souvenir : *C'est le souvenir d'une personne qui déambule dans l'ancien hôpital, du sud vers le nord.*
Le parc a retrouvé une splendeur d'antan (d'avant les années 2000). Alors qu'il avait perdu de la surface dans le temps à cause de constructions ou d'aménagements, il a désormais retrouvé de la place et a de nouveaux de grands arbres majestueux.
L'ancienne salle du conseil de l'hôpital est devenue une salle des mariages de la commune. Comme à Chambéry, les mariages sont désormais célébrés dans un lieu distinct de la mairie, dans ce beau lieu au contact du parc qui s'y prête bien. On peut se promener dans les coursives. Dans les pavillons attenants, il y a l'école de musique, l'école de danse, des activités artistiques (l'école de dessin). Les façades ont été bien rénovées, mas les lieux ont conservé le même esprit. Plus haut, les cours ont été transformées, il y a des commerces de luxe comme des petits restaurants, une boulangerie, une pâtisserie… Dans le souvenir, elle imagine que ce choix d'enseignes de luxe a été fait pour pouvoir exiger de leur part des rénovations de très grande qualité, ce qui nécessite beaucoup d'argent, qu'ils étaient prêts à investir. La chapelle est devenue un petit musée ou une salle d'exposition spécifique, quelque chose qu'on ne trouve pas ailleurs. Elle imagine par exemple des herbiers exceptionnels. Enfin, sa déambulation se termine par des habitations, sur la partie nord du site. C'est un peu un esprit différent. Les circulations automobiles ont été bien travaillées afin de ne pas engorger les lieux. Il y a aussi quelques activités. Le tout forme un cocon, au sein du mur d'enceinte.

Parcours 3 : groupe de travail - témoignage des participants sur le Grand Livettaz (vécu, ressenti)

Débriefing collectif des trois parcours en atelier

Premier point commun : c'est un lieu dans lequel on s'imagine, on se voit revenir.

- *En y habitant, dans un esprit écolo, jardins, habitat partagé, solidaire et engagé*
- *En s'y promenant dans les parcs, cours et jardins*
- *En y déambulant, et en y passant du temps dans des petits commerces haut de gamme, et arts/culture*

L'ancien hôpital n'est donc pas ressenti comme un futur lieu dont on passera à côté, sans trop oser rentrer, mais au contraire comme un lieu dans lequel on prendra plaisir à déambuler.

Second point commun : c'est un lieu dans lequel on s'imagine « transmettre »

- *Enseignements « académiques » : enseignement scolaire, apprentissage des arts, de la musique, du dessin, de la danse…*
- *Transmission spontanée : découverte de l'histoire du lieu, explication à d'autres personnes de ce qu'était ce lieu. On s'imagine faire visiter ces lieux à des amis, de la famille, et leur raconter ce lieu.*

Il ressort aussi plusieurs atmosphères et ambiances, plusieurs ressentis imaginés :

- Le site comme une bulle de silence et de calme.
  NB : Une personne a dit avoir assisté à la réunion publique de mai 2023 et avoir été agréablement surprise par la vision exprimée par INCA. Elle s'imaginait déjà y habiter.
- Une architecture à forte connotation écologique : dans la qualité des rénovations, dans le soin apporté au choix et à la qualité des matériaux, dans le rapport à l'énergie, à l'eau, à la nature…
- Un rapport au jardin, au maraîchage, l'envie de faire ensemble et se reconnecter à la terre.
- Une image que Bassens dans le futur continuera à se distinguer des communes voisines par ses espaces verts importants, ses parcs, ses grands arbres.
- Un rapport dimension publique / dimension privée à « inventer » : faire cohabiter des logements privés avec des équipements publics, au sein d'un site assez largement accessible à tout un chacun > un lieu à inventer.

Dans leurs souvenirs, les participants ont exprimé des visions différentes. On a par exemple des souvenirs dans lesquels le site est très poreux, l'espace public s'immisce dans l'espace privé et vice-versa. Certes il y a des logements mais cela ne privatise pas les lieux, et certes il y a des espaces, cheminements et cours publics, mais cela n'est pas perçu comme intrusif. Finalement, en se promenant, on ne sait plus vraiment à quel moment on passe de l'un à l'autre. On a aussi à l'inverse des souvenirs, des visions, dans lesquels les frontières sont plus franches : il y a des espaces majeurs très publics, avec très peu de présence du privé (perçu comme dénaturant les lieux), et il y a des espaces très privés, dont la densification est contenue.

Points d'attention complémentaires :

Nous nous rendons compte à la fin que nous avons beaucoup parlé de l'ancien hôpital, et très peu des secteurs autour.
Cela nous montre l'attachement très particulier qu'il y a pour ce lieu, l'attente très élevée que l'on en prenne soin.
Mais la réaction unanime des participants a aussi été de dire que c'est l'ensemble du Grand Livettaz qui mérite le même soin, notamment au niveau de la préservation des paysages.
C'est un grand ensemble qui doit être préservé des véhicules.
L'ensemble du site est imaginé comme un lieu central, facile d'accès en mobilités douces.
Il ne faut pas oublier que c'était un vaste lieu de soins, et il ne faut pas avoir peur de le rappeler.
Il y a chez les participants une crainte que l'ensemble du site soit très urbanisé, et que cela fasse fortement « remonter » l'entrée de ville dense de Chambéry (aujourd'hui perçue comme étant vers l'Amiral/la Plaine) jusqu'au chef-lieu. Or, tout cet espace chef-lieu et espaces agricoles sous la mairie est vu comme un espace à préserver.
Il y a la peur d'une uniformisation des formes et des ambiances urbaines.

Retours en plénière :

- Souhait de garder l'histoire du lieu à travers les noms des bâtiments qui représentent les noms des médecins. Souvenir du lieu.
- Un hôtel ou une auberge de jeunesse pourraient avoir toute leur place au sein de la Livettaz. On pourrait aussi imaginer un tiers-lieu ou encore un bar un restaurant.
- Il est important de conserver les arbres et le végétal sur ce site.

Remarques du parcours 1 – Patrimoine/culture :

- Il y a eu 18 participants dans ce groupe (dont élu.es) + 2 animatrices
- Le groupe souhaiterait disposer du compte rendu de cette balade urbaine. Quel format de diffusion est prévue auprès de la population?
- Certaines personnes ont demandé s'il serait possible d'avoir accès aux résultats de l'étude portée par le cabinet INCA.

Remarques du parcours 2 – Paysage/végétal/bien-être :

- il y a eu 12 participants dans ce groupe (dont élu.es) + 3 animateurs
- Le groupe souhaiterait disposer du compte rendu de cette balade urbaine.

Remarques concernant le parcours 3 – atelier en intérieur :

- Il n’y a eu que 3 participants au lieu de 10 inscrits
- Plusieurs participants ont dit que la communication pour s’inscrire n’était pas claire (ni sur l’horaire, ni sur l’objet de l’atelier).
- Certains se sont inscrits à l’atelier au motif qu’ils connaissent déjà les lieux *(il faudra rappeler qu’une balade urbaine n’est pas juste une visite)*.
- Les participants aimeraient qu’on leur explique de façon claire quelles sont les contraintes avec lesquelles la commune doit composer : quels sont les bâtiments classés, qu’est-ce que cela signifie, quelles sont les contraintes techniques, quelles sont les marges de manœuvre réelles…